#### **REFONTE DES CHAMPIONNATS**

### Réunion du 3 mars 2025

**Présents**: Madame Sylvie SILVESTRE et Messieurs Pascal TRANQUILLE, Didier BARDET, Antonio DOS SANTOS, Nicolas CAUVIN, Jean Christophe FAVEREAUX, Philippe FOURE, Wilfried LECLERCQ et Loïc PINCHINAT.

**Clubs représentés**: US DAOURS -- ALLONVILLE US - RC 2S - ES LICOURT - US FLESSELLES - AS CERISY - OL AMIENOIS - USOAAS ALBERT - CSA MONTIERES - FC PLESSIER - SC ABBEVILLE - AUXILOISE- AC HALLENCOURT - AS QUERRIEU PONT NOYELLES.

Clubs excusés: RC AMIENS - OL BELLOY SUR SOMME - ASIC BOUTTENCOURT - JS MIANNAY - QCL SUD AMIENOIS.

Le Président, Pascal TRANQUILLE, accueille les clubs et réalise un point sur la situation actuelle du DSF.

La hausse du nombre des licenciés, qui a débutée il y a 2 saisons, continue. Nous avons aujourd'hui battu le record puisque nous sommes à 24.623 licenciés pour 2024/2025, soit 9 de plus que 2023/2024. Sachant qu'il reste encore quelques semaines pour la réalisation de licences.

C'est une bonne chose car cela démontre le bon travail réalisé dans les clubs, maintenant à nous, District, de bien vous accompagner dans l'accueil de ces nouveaux pratiquants.

A cet effet, nous avons rencontré la Présidente du Conseil Départemental cet après midi afin de maintenir un lien fort avec notre instance, et remercier le CD80 des efforts effectués en faveur du sport en général.

Certaines subventions vont disparaître, d'autres vont diminuer mais la subvention de fonctionnement à des destination des associations sportives est maintenue.

Nous avons mis en avant le manque de mise à disposition de gymnase durant la trêve hivernale. En effet, le maintien de la pratique en hiver passe le futsal entre autres.

Maintenant, il faut pérenniser nos licenciés, arbitres, dirigeants, éducateurs et joueurs.

Il précise que cette hausse n'est pas forcément généralisée sur notre territoire. En effet, habituellement après des JO, une grande visibilité étant donnée à de nombreux sports, le football enregistre toujours une baisse de ses effectifs. Ce n'est pas le cas, tant mieux, ce n'est pas par hasard.

Il continue en expliquant que la LFHF a organisé un séminaire ces 28/02 et 01/03/25 avec les Présidents, Présidents délégués, Secrétaires Généraux, Trésoriers Généraux, et Directeurs de la LFHF et des 7 districts.

L'objectif étant l'harmonisation des pratiques juridiques, règlementaires, mais également l'accompagnement des clubs. Le Président de la LFHF, M. Cédric BETTREMIEUX, a ainsi avancé ses projets de mandature dont le maître mot était l'harmonisation sans pour autant dénaturer et/ou abandonner les particularités de chacun, en gardant comme leitmotiv l'intérêt des clubs.

Un point parmi tant d'autres étant le prix des licences. Il a été mis en avant que le coût d'une licence doit être de 50€ minimum, ce qui représente sur une saison, une séance et/ou match à moins d'un euros... C'est aussi en rapport avec les différentes aides de l'état et du département (50€ avec le Pass'port, et 80€ pour le chéquier collégien avec notre département). Pour exemple, il met en avant les maillots des grands clubs, jours, sur le dos des enfants qui viennent aux séances, dont le prix est largement supérieur à celui de la licence...

Il ne faut pas brader l'éducation et l'encadrement effectués par vos bénévoles sur toute une saison.

# Homologation PV du 10/02/25 :

Il rapporte ensuite les éléments clefs de la précédente réunion dont chacun a reçu un compte rendu avec une mise à jour des tableaux avec des groupes à 12. Aucune remarque n'est formulée, ni demande de modification, le PV est donc validé tel que paru sur le site du DSF le 26/02/25.

# Bilan des points abordés et réflexions :

Ce qui est acquis par le groupe de réflexion sur la refonte des championnats qui sera proposé aux clubs :

- Retrouver une pyramide avec 1 D1, 2 D2, 3 D3 etc...
- Groupes à 10 ou à 12 à définir
- Evolution sur une ou deux saisons

Le format de vote proposé aux clubs sera le suivant :

La 1ère proposition qui sera faite aux clubs :

Maintien de la situation actuelle

2ème proposition:

A définir avec ensuite un vote sur l'étalement en 1 ou 2 saisons

3<sup>ème</sup> proposition:

- A définir avec ensuite un vote sur l'étalement en 1 ou 2 saisons

L'ordre du jour de cette réunion ce soir réside sur la réflexion des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> propositions tout en considérant l'impact sur les coupes départementales.

### **Réflexions:**

# • Nicolas BRIDOUX, AC HALLENCOURT:

Il pose la question sur l'organisation de la D6 et/ou de la D7, ainsi que sur le format loisir de la D6.

Faut-il réaliser un brassage en ce sens pour définir les équipes qui joueront l'accession ou pour le plaisir en deuxième phase.

Un bilan sera réalisé après deux ans d'expérimentation de la refonte des championnats pour savoir si d'autres approches sont à étudiées pour la D6.

Le Directeur, Wilfried LECLERCQ, explique que cette question devra se poser uniquement selon les propositions de cette cellule de travail.

Selon le choix des clubs :

1/ Si on reste dans la situation actuelle, nous avons 48 équipes en D6, un brassage risquerait d'avoir des déplacements conséquents puisque les meilleurs seront regroupés pour l'accession donc possibilité d'avoir des rencontres intersecteurs avec de gros déplacements. De plus les autres équipes sont susceptibles de ne pas jouer le jeu sur la deuxième phase, et les clubs perdre des joueurs qui iront chez le voisin. Donc pas possible d'avoir une D6 à deux vitesses.

2/ Si on part sur des groupes à 12 de la D1 à la D6, on sera environ 70 à 74 équipes, soit quasiment une pyramide parfaite avec 6 à 7 groupes de D6. Et surtout un niveau de jeu qui augmentera avec un nombre de match également revu à la hausse. C'est l'idée de départ pour l'attractivité de la D6.

3/ Si on part sur des groupes à 12 en D1 et D2, et à 10 en dessous, il faudra se poser la question car il y aura 94 équipes minimum en D6. La formule de brassage, si on prend la moitié des effectifs pour l'accession, et l'autre pour le loisir, cela fait deux groupes de 45 équipes à répartir sur le département, et on se retrouve dans la problématique de la première situation sur les déplacements. Et Si on fait une D7, avec les 34 équipes restantes (pour le respect de la pyramide), cela sera encore plus difficile de faire 3 groupes géographiques sans avoir de gros déplacements.

Wilfried pense qu'une pratique de loisir seniors peut être mise en place mais que ceux sont aux clubs de choisir cette option, et pas à nous de l'imposer.

### Thomas GRAIN, ES LICOURT :

Il propose éventuellement de débuter avec des groupes à 10 en D6 et d'attendre octobre pour débuter ce championnat. Les clubs auront ainsi une visibilité plus précise sur leurs effectifs et le maintien ou non de leur engagement. Cela permettrait d'éviter des forfaits.

Il est répondu, pour l'avoir tenté en jeunes, que plus les dates de reprise sont repoussées, plus les validations de licence se font tardivement. Les clubs s'alarment généralement pour leurs licences uniquement à l'approche de chaque reprise de compétition.

- Le Président du DSF dit qu'il faut, selon les formules choisies, mettre en avant des arguments sur chaque proposition :
  - Par exemple, l'évolution sur une saison permettra de réduire l'impact sportif, puisqu'il évitera au cas ou de descendre deux saisons consécutivement.
  - o Par contre, cela impactera beaucoup plus d'équipes

Il faut également voir à plus long termes, avec une possible évolution du nombre d'accession en Ligue. Il faut ainsi une pyramide qui ne sera pas remise en cause si une variation du nombre d'accession se concrétisait. Et ainsi verrouiller l'ensemble de nos compétitions seniors.

Aussi un groupe à 14 en D1 Seniors, posera problème au niveau du calendrier.

- **Philippe FOURE** explique que la saison se joue sur 40 semaines de début septembre au 15 juin de l'année qui suit avec les précisions suivantes :
  - Il faudra jouer en décembre (3 matchs), janvier (3 matchs) et février (4 matchs) soit 10 weekends
  - o On perd 3 journées avec les premiers tours la Coupe de France
  - o Qu'il y aura 26 journées de championnat à placer
  - o Qu'il faut envisager 3 à 4 journées remises
  - o Qu'il faut ensuite des dates pour les tours de Coupe départementales

Ce qui paraît donc irréalisable ou alors très serré avec des rencontres qui s'enchaineront.

Il est proposé de jouer sur des terrains synthétiques 1 à 3 journées, en enchainant 2 à 3 rencontres par terrain afin de ne pas perdre de date.

Mais cela pose un problème d'équité au niveau des règlements qui imposent un match à domicile et un match à l'extérieur. Même en cas de neutralité du terrain pour les deux équipes, les clubs logiquement recevant peuvent se sentir lésés, surtout s'ils doivent jouer deux fois sur trois dans ces conditions.

L'obligation de terrains de repli ou d'inversion, se fait uniquement après plusieurs arrêtés, ou en phase aller.

Il est aussi avancé de jouer en championnat jusqu'à fin novembre, et réaliser les tours de coupes sur décembre et janvier, avec des rencontres tous les 15 jours sur des terrains synthétiques, avec plusieurs matchs par terrain sur le dimanche. Cette formule serait plus abordable, et permettrait de ne pas avoir de retard sur les rencontres de coupe prévues. Un accord avec les municipalités devra être trouvé.

Après discussion, il est proposé deux options distinctes. Loïc est chargé de faire des simulations uniquement sur les deux cas de figure ci-dessous pour la prochaine réunion :

## 2ème Schéma proposé:

- Groupes à 12 de la D1 à la D6
  - o Sur une saison
  - Sur deux saisons

# 3ème schéma proposé:

- Groupe à 12 en D1 et D2 et Groupes à 10 de la D3 à la D6 ou D7
  - Sur une saison
  - o Sur deux saisons

#### Tour de table :

#### • Nicolas RETOURNE, FC PLESSIER:

Favorable à des groupes à 12 de la D1 à la D6

# Carlos FERREIRA, USOAAS ALBERT:

Groupes à 12 de la D1 à la D5 et à 10 en D6.

#### • Benjamin DESSON, RC 2S:

Groupe à 12 de la D1 à la D6, avec possibilité de rester à 14 la première saison en D1. Changement sur une saison.

# • Didier DELOMEZ, OL AMIENOIS:

Des groupes à 12 dans toutes les divisions et plutôt sur deux saisons.

# Jean Louis CHERIFI, US FLESSELLES:

Groupes à 12, et sur deux saisons car ce sera plus facile à absorber.

### • Eric CORDIER, US FLESSELLES:

Il entend et suit les différents commentaires. Il faut du changement et présenter le travail aux clubs afin de faire évoluer la pyramide.

# • Emmanuel RODRIGUEZ, US DAOURS:

Pour des groupes à 12 partout, il pense que c'est mieux d'avoir une transition rapide sur un an, ça pique qu'une fois.

#### • Antoine DUCANSEL, AUXILOISE:

Groupe à 12 sur une saison.

# • Jean Christophe FAVEREAUX, Président de la CAS :

Il n'est pas forcément d'accord avec des groupes à 12 dans toutes les divisions :

- Cela amène 4 journées supplémentaires
  - Donc des déplacements supplémentaires
  - o Des matchs à risques et de la discipline supplémentaires
  - o Un bilan carbone néfaste

Il rappelle qu'une préparation de désignation correspond à 8 heures de travail pour les bénévoles de la CAS. Lors d'une remise partielle, c'est un travail plus que fastidieux à partir du jeudi jusqu'au vendredi soir, voir samedi.

# • Didier BARDET, Président Délégué du DSF :

Il faut un maximum de 12 équipes par groupe.

Il rappelle, en qualité de Maire de sa commune, que l'entretien d'un terrain est très couteux.

### • Sylvie SILVESTRE, Secrétaire Générale du DSF :

Plutôt pour des groupes à 12, avec un changement sur deux saisons.

Après il faut voir les simulations.

### • Loïc PINCHINAT, Secrétaire administratif en charge des Championnats :

Il dit qu'il sera quasiment impossible de gérer un groupe à 14, ou alors ce sera très dur.

Pour les simulations, il rappelle qu'elles sont toutes dans le tableur envoyé à tous en amont de la réunion.

### Nicolas CAUVIN, membre du CD et de la Commission Championnat Seniors :

Peu importe le choix pourvu qu'il amène un renforcement du niveau de pratique des clubs.

Il rappelle que la priorité de ce groupe de travail est de ramener de la compétitivité au sein de nos divisions, et surtout en D1 afin que nos clubs accédants en Ligue soient en capacité de se maintenir.

### • Wilfried LECLERCQ, Directeur:

Le nombre d'équipes par groupe n'est pas essentiel, il faudra juste penser aux incidences selon le choix afin de modifier la participation des clubs aux coupes départementales.

#### • Thomas GRAIN, ES LICOURT:

Favorable à des groupes à 12 sur deux saisons pour la transition.

### • Antonio DOS SANTOS, Commission Statut des Educateurs :

Plutôt sur des groupes à 12 avec une transition rapide sur un an.

# • Philippe FOURE, Commissions des calendriers et de la juridique :

Groupes à 12 sur 1 an.

Il propose de transmettre pour la prochaine réunion des simulations de calendrier pour 2027/2028 afin d'avoir une meilleure visibilité pour se positionner.

#### • Rémi LEBOUE, US ALLONVILLE :

Groupes à 12 sur une seule saison.

Après il avance la possibilité de jouer les coupes départementales en décembre, janvier et février afin de pouvoir conserver plus de date pour les championnats. Pour lui la notion d'une coupe départementale par équipe semble cohérente, il ne faut pas multiplier les rencontres.

### • Laurent VINCENT, SC ABBEVILLE:

Groupes à 12 sur une seule saison.

#### • Alexandre RABIER, AS CERISY:

Il parle de la création d'une D1 Elite, avec des accessions de la D1 actuelle en D1 Elite. Comme cela il n'est plus question de relégation.

Il faut faire quelque chose car le niveau de la D1 baisse depuis 10 ans.

#### Dominique FLAHAUT, CAS MONTIERES :

Il opte pour des groupes à 12, voir à 10 en D6 selon le nombre d'équipes.

Et une transition en 1 an.

# • Nicolas BRIDOUX, AC HALLENCOURT:

Groupes à 12 et changement en un an.

#### Bilan:

Il est rappelé qu'il y aura deux accessions uniquement à l'issue de la refonte des championnats soit à l'issue :

- de la saison 2026/2027 si la transition se fait en 1 an
- de la saison 2027/2028 si la transition se fait en 2 ans

Cependant, on restera à une seule accession si les clubs décident de maintenir la pyramide actuelle.

Les 3 scénarios avancés ci-avant seront étudiés lors de la prochaine réunion. Un diaporama sera diffusé mettant en avant :

- 1. les différentes possibilités
- 2. les avantages et inconvénients de chaque proposition,
- 3. les conséquences sur la règlementation des conditions de participation en Coupe départementale
- 4. les calendriers prévisionnels sur les 3 prochaines saisons pour chaque proposition

Le Président rappelle que la réorganisation de la pyramide n'affectera en aucun cas le nombre de match chaque week-end car Il y aura toujours autant d'équipes quelle que soit leur répartition.

Le Président : Pascal TRANQUILLE

Le Secrétaire de séance : Wilfried LECLERCQ